



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

16 août 2023



Prix des fournitures scolaires : la FCPE demande au gouvernement la constitution d'un groupe de travail dès septembre

La FCPE salue la hausse de l'allocation de rentrée scolaire en 2023 dans un contexte d'inflation très violent pour toutes les familles éligibles ou non à cette aide. C'est un coup de pouce appréciable pour les familles concernées mais qui s'avère malheureusement insuffisant pour les aider à encaisser le choc d'une inflation qui s'emballe depuis de trop nombreux mois.

Avec une hausse de plus de 10% pour les fournitures scolaires en 2023 (dont plus 14% pour les articles de papeterie), la FCPE prend acte de l'enquête demandée cet été par le gouvernement à la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes pour comprendre les raisons de cette hausse. La FCPE souhaite que le gouvernement aille plus loin et que l'enquête concerne également les années 2020, 2021 et 2022 qui représentent des hausses continues pesant très lourd sur le budget de toutes les familles.

Pour que les mêmes causes ne produisent pas les mêmes effets à la rentrée 2024, la fédération demande également la constitution d'un groupe de travail réunissant tous les membres de la communauté éducative (parents, enseignants, collectivités locales) et les fabricants de fournitures scolaires afin que tous soient associés au rendu des résultats de l'étude.

Il s'agira :

- de partager de façon transparente les résultats de l'enquête demandée par le gouvernement
- de tirer des enseignements pour la rentrée 2024,
- d'ouvrir le débat de la gratuité intégrale des fournitures scolaires de la maternelle à la terminale avec l'Etat et les collectivités locales concernées.
- d'engager un débat avec les fabricants et notamment les papetiers pour revoir la conception même de certaines fournitures qui alourdissent considérablement le poids du cartable. Cet enjeu de santé publique doit également être au cœur des réflexions.

La fédération rappelle que de nombreux conseils départementaux et conseils locaux FCPE organisent depuis des années des achats groupés de fournitures qui bénéficient très concrètement au pouvoir d'achat de ses adhérents et permettent d'encaisser le choc de l'inflation subi par toutes les familles. Les remises de ces fournitures correspondant aux besoins des élèves auront lieu dans les prochains jours un peu partout en France.

À propos de la FCPE

La FCPE est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique, présente sur l'ensemble du territoire, y compris dans les établissements français à l'étranger. Première fédération de parents d'élèves, la FCPE participe à la vie scolaire pour défendre l'intérêt des enfants et représenter les parents auprès des institutions et des pouvoirs publics. Quelque 1 300 000 parents ont voté pour elle aux dernières élections scolaires.

fcpe.asso.fr

Contact presse FCPE :

Laurence Guillermou :
06 82 81 40 82 /
fcpecom@fcpe.asso.fr



Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur l'espace presse de la FCPE nationale.

[Se désinscrire](#)

© 2020 FCPE

[Voir la version en ligne](#)